

MARTINE AUBRY

Aurélie Trouvé et Thomas Coutrot
Coprésidents d'Attac France
21 ter, rue Voltaire
75011 PARIS

Réf. 562 / FL

Paris, le 3 octobre 2011

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

De sommets mondiaux en sommets mondiaux, de G8 en G20, rien ne change. Beaucoup de proclamations mais pas de décisions.

Cette crise, nous le savons, n'est pas un accident de parcours. C'est une crise profonde du système lui-même. Les libéraux expliquent que le monde est tel qu'il est : à prendre ou à laisser. Je pense, au contraire, que notre devoir est de maîtriser le changement pour qu'il soit source de progrès.

Les mêmes qui prétendent que le monde est comme il est, affirment qu'il n'y a qu'une seule politique possible : réduire les dépenses publiques pour, disent-ils, séduire les marchés et convaincre les agences de notations. Mais l'austérité aveugle cassera ce qu'il reste de croissance. Il est urgent de soutenir l'activité, muscler l'investissement, faciliter le crédit, favoriser l'emploi.

Mais surtout, je veux rappeler que la crise de l'endettement public ne vient pas de nulle part ! Aux Etats-Unis, ce furent les « subprimes » : parce que les salaires étaient bas et la concurrence internationale rude, les ménages se sont endettés. Ainsi est née la crise financière de 2007-2008. Les Etats ont été contraints d'intervenir pour sauver les banques. Dans le même temps, les ressources des Etats étaient amputées par les réductions d'impôts voulues par l'idéologie héritée de Reagan et Thatcher. De privé, l'endettement est devenu public. Hier sauvés par les Etats, les marchés se retournent aujourd'hui contre eux et les somment de maîtriser leurs budgets !

Et il faudrait que les peuples payent l'addition ! Il est vrai que depuis 2008, rien a changé : malgré les promesses des dirigeants, malgré les G8 et les G20, rien n'a changé. Les libéraux préfèrent, comme en France, taxer les complémentaires santé plutôt que les bonus ou les stock-options.

Comprendre cela, c'est voir que la France et l'Europe ne souffrent pas d'un, mais de trois déficits : un déficit des comptes publics, mais aussi un déficit de croissance et d'emploi et un déficit de compétitivité. Vouloir régler le premier sans s'attaquer aux deux autres, c'est l'échec assuré ! Le rétablissement des comptes publics est un impératif de souveraineté politique ! Avec le même sérieux, j'affirme qu'on ne réduira pas durablement la dette sans

réduire le chômage. Pour y parvenir, nous avons besoin d'une autre présidence soutenue par une autre majorité pour engager une autre politique qui donnera d'autres résultats !

1. Régulation financière

Pour proposer un autre modèle de développement, la finance doit être remise au service de l'économie réelle et de l'emploi, ce qui nécessite de véritables mesures de régulation financière.

Je m'engage pour cela, dans le cadre du G20, à demander :

- la création d'une monnaie de réserve internationale autre que le dollar, qui pourrait être gérée par le FMI ;
- un renforcement du rôle du FMI dans la mise en œuvre d'une réforme du système monétaire et dans sa régulation ;
- la présence de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) au G20, ainsi que la participation de l'Afrique à ces réunions ;
- il est également urgent de mener une véritable lutte contre les paradis fiscaux, les outils existent, à commencer par l'interdiction du secret bancaire et le renforcement de la coopération judiciaire et fiscale.

A l'échelle européenne, en relation avec les autres partis sociaux-démocrates, j'agirai activement pour :

- la création d'une taxe sur les transactions financières de 0,05%, dont le principe a été acté par le Parlement européen en mars 2011. A l'échelle de l'Union européenne elle permettait de dégager 200 milliards d'euros par an qui pourraient être affectés à deux priorités : le financement de l'aide aux pays en développement et leur adaptation au réchauffement climatique, la réduction des déficits des Etats membres.
- établir en Europe une agence de notation publique sous l'égide de l'Eurogroupe.
- l'interdiction du secret bancaire dans l'Union européenne.

Enfin, en France, je prendrai rapidement des mesures permettant de lutter contre l'instabilité financière et pour redéployer l'épargne au service de nos entreprises et des ménages, je propose :

- de séparer les activités de dépôt et d'investissement. Des mesures concrètes peuvent être prises dans ce but, à l'instar de ce qui va être fait en Grande-Bretagne.
- la limitation et la régulation de tous les produits dérivés, y compris les produits hors bourse (OTC),
- le renforcement de la régulation du secteur bancaire (notamment par le durcissement des « ratios prudentiels ») et des « hedge funds »,
- d'étoffer les organes de contrôle et de supervision,
- l'interdiction des produits financiers les plus exotiques et dangereux, comme, de manière non exclusive, des titres qui utilisent des multiplicateurs ou encore des options qui ne requièrent aucune mise de fond, la vente à découvert sans contrepartie...

- l'établissement de taxes annuelles à la fois pour limiter les bonus, qui atteignent des montants indécents (la droite ayant échoué à enrayer le phénomène), et les produits financiers qui créent un risque systémique,
- de limiter la taille des établissements qui conduisent des activités spéculatives.

2. Financement des urgences sociales et écologiques

Les libéraux, en France et en Europe, ont fait le choix de l'austérité sans la croissance, de la réduction des déficits par le recul des services publics et de la protection sociale, et les taxes sur les plus fragiles. Cette stratégie est contre-productive, en cassant toute dynamique de reprise, et injuste socialement. Pourtant, des marges de manœuvre existent, en menant une réforme fiscale volontariste et en dotant l'Europe des outils nécessaires pour faire face à la crise et préparer son avenir.

L'émission d'eurobonds

Au niveau européen, je m'engage à agir pour que l'Europe puisse émettre des eurobonds, via une agence européenne de la dette.

Pour mutualiser une partie des dettes souveraines, mais également financer les investissements du futur (réseaux de transport d'énergie, réseaux numériques, biotechnologies...). L'Europe doit permettre directement aux européens, dont l'épargne est abondante, d'acquérir ces titres, afin de réduire la dépendance par rapport aux fonds spéculatifs. Mutualisées au niveau européen, les dettes souveraines européennes représenteront des actifs sûrs.

Par ailleurs, les eurobonds seront adossés à un changement de statut de la BCE, qui aurait la possibilité de financer directement les Etats, à l'image de la Réserve Fédérale américaine, ce qui mettrait un terme à la spéculation sur les dettes souveraines.

La redéfinition des rôles et objectifs de la BCE

Pour faire de l'Europe une zone de croissance durable, je proposerai une redéfinition des rôles et des objectifs de la BCE, pour qu'elle puisse soutenir davantage les Etats en difficultés mais également pour que la croissance, l'emploi et la conversion écologique de notre modèle productif soient directement inscrits comme objectifs. La zone euro doit également procéder au renforcement du fonds européen de stabilité financière.

Enfin, Je proposerai de sortir les dépenses d'avenir (éducation, santé, recherche, infrastructures...) du pacte de stabilité pour préparer la croissance de demain.

Une grande réforme fiscale

Pour se doter des moyens nécessaires pour financer la protection sociale, les services publics et la transition écologique, j'engagerai dès les premières semaines de mon mandat une grande réforme fiscale. Cette réforme aura également pour objectif de redonner de la progressivité et de la justice à notre système fiscal par la création d'un grand impôt citoyen fusionnant l'impôt sur le revenu et la CSG, prélevé à la source, l'individualisation progressive de l'impôt et des prestations sociales et le rétablissement d'une véritable fiscalité du patrimoine pour qu'elle touche réellement les plus grosses fortunes, en élargissant la base d'imposition, qu'il s'agisse de l'impôt sur la fortune, des droits des successions ou des donations.

Pour les entreprises, je mènerai également une réforme d'ampleur qui aura pour objectif de remettre la fiscalité au service de l'investissement, de l'innovation et de l'emploi, et non de la rente. Cela veut dire moins taxer l'outil industriel que les services financiers, l'assurance ou la grande distribution.

L'impôt sur les sociétés sera modulé selon que les bénéfices seront réinvestis – en équipements, en R&D, en formation, en salaire – ou qu'ils seront distribués sous forme de dividendes aux actionnaires. Dans le premier cas, favorable à l'emploi et à la production, le taux d'imposition passera de 33,3% à 20%. Dans le second cas, parce que l'économie réelle doit primer sur la finance, le taux d'imposition sera porté jusqu'à 40 %.

Je propose aussi de recentrer le Crédit d'impôt recherche (CIR). Il est devenu, sous l'actuelle majorité, un outil d'optimisation fiscale pour certains grands groupes, notamment dans le secteur financier. Son coût pour le budget de l'Etat est passé de 1,5 milliard d'euros en 2008 à... 6 milliards d'euros en 2010, soit trois fois la subvention accordée aux 12.000 chercheurs du CNRS !

Après une évaluation précise du coût et de l'affectation réels du dispositif, Je propose de recentrer le CIR vers les dépenses de R&D des PME de moins de 2.000 salariés et les entreprises industrielles stratégiques.

3. Les banques

Les risques qui pèsent actuellement sur les banques françaises sont la conséquence de leurs comportements spéculatifs et de l'échec des politiques de refinancement menées par le gouvernement sans aucune contrepartie.

Face à ce contexte, il est nécessaire de présenter rapidement des mesures de soutien au financement de l'économie réelle et de préciser les conditions qui accompagneront une future recapitalisation, si elle devait intervenir.

L'injection de capitaux publics doit être conditionnée à l'inscription des actifs toxiques à leur valeur de marché dans les bilans. L'Etat pourra alors racheter les titres à cette valeur, ce qui sanctionne les stratégies de gestion suivies par les banques et leurs actionnaires, et limite le coût de l'intervention. Ce n'est pas à l'Etat et aux contribuables de supporter les pertes des actionnaires, qui proviennent d'une prise de risque excessive et du développement des activités spéculatives, notamment contre les dettes souveraines.

Si l'Etat entre au capital, ce doit être pour contrôler effectivement la stratégie des banques avec pour objectif le financement de l'économie. Les banques recapitalisées constitueront ainsi un levier pour permettre :

- la définition de la politique de crédits suivie,
- l'encadrement des taux d'intérêt pratiqués sur les prêts et des frais bancaires afin que les banques ne rétablissent par leur situation financière « sur le dos » des clients, qui sont également les contribuables qui ont supporté la charge du sauvetage du système,
- l'encadrement des rémunérations des traders et dirigeants.
- la création de livrets d'épargne dont les fonds seront exclusivement dirigés vers des prêts finançant l'investissement des entreprises, en particulier dans les secteurs stratégiques, créateurs d'emplois locaux et permettant la transition écologique.

4. La dette

Pour connaître exactement la situation de nos finances publiques, la répartition des titres de la dette entre catégories d'acteurs économiques, j'engagerai un grand audit de nos finances, auquel les experts indépendants et membres de la société civile seront associés.

L'enjeu pour moi est de trouver le chemin qui permette d'un côté de redresser nos finances publiques et de l'autre de relancer la croissance et l'emploi. La réduction de la dette est une condition de la justice fiscale et sociale. L'augmentation de la charge de la dette pèse sur les plus fragiles, par le recul des services publics, de la protection sociale, l'augmentation des taxes. Mais le désendettement ne doit pas être effectué de manière aveugle, comme le fait actuellement le gouvernement et au détriment même de l'efficacité. Il doit être compatible avec le redressement économique et social de notre pays.

Avoir pour seule politique la réduction aveugle des dépenses, c'est casser la reprise et, au final, creuser les déficits.

Pour nous redonner les marges de manœuvre nécessaires à la fois au redressement et au désendettement, je mènerai une grande réforme fiscale dont l'objectif sera de redonner de la progressivité et de l'efficacité à l'impôt, et au sein de laquelle je supprimerai 50 milliards d'euros de niches fiscales et sociales injustes et inefficaces.

J'affecterai la moitié des recettes supplémentaires au désendettement et la moitié à nos priorités budgétaires : création de 300.000 emplois d'avenir, soutien à l'investissement et à l'innovation, relance du pouvoir d'achat.

En espérant avoir répondu à vos questions,

Bien cordialement,



Martine AUBRY